



● Bilan Perf&Co 2021

Déclaration CFDT : " Nous constatons que 98% des caisses locales ont réussi à surperformer leur PAC. Pour autant, seuls 93% des salariés ont perçu une prime collective et/ou individuelle. Ce qui laisse 7% des salariés sans reconnaissance, ces derniers n'ont pourtant pas démerité et ont participé pleinement à l'effort collectif.

La CFDT a toujours dénoncé ce dispositif car il aggrave les conditions de travail des salariés par un non remplacement des arrêts maladie (sous couvert du retraitement RH). Ce dispositif génère des tensions entre les collègues car le partage de la part variable est opaque et inéquitable. De plus, il va à l'encontre de la politique de communication nationale du Crédit Mutuel qui affiche ouvertement le non commissionnement de ses collaborateurs.

Compte tenu des effets néfastes sur les conditions de travail et la santé des salariés, la CFDT demande à être associée au projet de refonte annoncé dans le PMT 2024."

Nous demandons des augmentations de salaire pérennes à hauteur de l'inflation galopante et des évolutions salariales de qualité pour accompagner dignement les montées en compétence et l'investissement de tous.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

● Conjoncture et PAC

Des préoccupations certaines du groupe engendrées par la guerre en Ukraine et les conséquences de celle-ci. S'il est difficile de se projeter, une détérioration des perspectives de croissance économique mondiale et une évolution haussière de l'inflation sont attendues.

Par ricochet, une évolution des taux de financement est prévue. A date, le CMB cravache et, à l'exception du conso, est dans le plan de marche sur tous les sujets. Vos élus CFDT n'évaluent pas le fait que ces réalisations s'effectuent dans un contexte compliqué où les arrêts COVID sont légions dans les CCM. Côté PGE, aucune situation risquée n'émerge, hormis quelques difficultés sur l'agri.

● Augmentations individuelles

Les élus CFDT ont demandé à la direction comment un salarié pouvait avoir connaissance des critères objectifs qui ont été appliqués, pour l'attribution ou la non attribution d'une augmentation salariale ? Réponse: les managers peuvent communiquer les critères. Réponse de "normand" ? Effectivement.

Pourquoi chaque salarié n'a toujours pas accès au nuage de points de son emploi ?

AUGMENTATIONS



● Télétravail et téléphonie

Votre beau téléphone dernière génération capte mal ? Il est possible de faire une demande de changement d'opérateur en cas de mauvaise qualité de réseau.

Les oreillettes fournies vous permettent de ne saisir qu'un mot sur deux de la conversation ? Une demande de casque peut être effectuée via le formulaire adéquat.

Pour toute autre doléance (décharge rapide du téléphone, difficulté de rédaction de SMS, limitation de la capacité des messages vocaux,...), il faudra attendre l'intégration de la softphonie pour espérer une amélioration. Celle-ci est toujours en étude. *Nous vous laissons, nous passons sous un tunnel...*

● Point ressources humaines au 31 mars 2022

Les recrutements demeurent un sujet, même s'ils augmentent en ce début d'année.

Pour la CFDT les inquiétudes sont avérées. Des démissions et abandons de postes en hausse (29 depuis le début de l'année), des remplacements tardifs, des postes qui peinent à être remplacés et qui restent vacants trop longtemps. Ça chauffe dans de nombreuses CCM. De par le nombre de réorientations professionnelles, des réflexions sont à mener sur l'exercice des métiers du réseau et la perte de sens dans certaines situations.

● Offres d'emploi

Tu as postulé, t'as pas eu de prom'!

La direction a été catégorique : que le salarié postule ou qu'elle vienne le chercher n'a aucun impact sur l'accompagnement financier qui peut en découler.

Plus d'hésitation à avoir, foncez voir la bourse des emplois dans Trajectoire. D'ailleurs, bonne nouvelle, dans le cadre du PMT et l'engagement pris par le groupe en matière d'émission de CO2, les distances domicile/travail devraient se réduire. C'est bon pour la planète et pour l'équilibre vie pro/vie perso !

● Loi Lemoine

La Loi Lemoine ouvre un droit de résiliation sans frais et à tout moment de l'assurance emprunteur immobilier, réduit à cinq ans le droit à l'oubli pour les personnes ayant eu un cancer et supprime le questionnaire médical pour les prêts immobiliers inférieurs à 200 000€. Elle a été promulguée le 28 février dernier et est parue au JO le 1er mars. Son application au réseau CMB est prévue au 1er juin. Une formation va être dispensée pour intégrer son évolution dans les outils du réseau. Notons que son démarrage risque d'être un peu chahuté car l'outil ne sera pas encore prêt pour cette date. *Etonnant non ?!!!!*

● Exercices de simulation de phishing

Nous avons reçu dans nos boîtes mail pro un message proposant de participer à un jeu concours pour gagner des places de rugby. Ce mail, visant à récolter des données sensibles et à mesurer le niveau de vigilance des salariés, était un exercice de sécurité informatique, lié à l'augmentation du risque cyber.

La direction des risques prépare un bilan qui sera communiqué à l'ensemble des salariés et prendra contact avec les personnes ayant cliqué sur le lien et ayant saisi les différentes informations demandées.

La CFDT au quotidien

En avril, vos élus CFDT se sont rendus dans les caisses de Quimper Ergué Armel, Lorient Portes des Indes, Questembert et Bégard.

Des négociations démarrent en mai concernant l'accord d'intéressement/participation. **Vos élus CFDT sont prêts pour préserver un accord de qualité !**

Un projet d'accord pour favoriser les mobilités douces par une incitation financière et pour limiter les distances domicile/lieu de travail est également en cours.

Adhérez à la CFDT



cfdtcmb@gmail.com



www.cfdt.fr
www.cfdt-creditmutuel.com



[cfdtcmarkea](#)



[cfdtarkade](#)